Baisse des impôts locaux : l'État ne l'autorise pas

page 4

Violences faites aux femmes : un spectacle et une exposition pour sensibiliser

page 6

LE MAG N•47

Ville de Basse-Goulaine

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BASSE-GOULAINE / OCTOBRE 2020

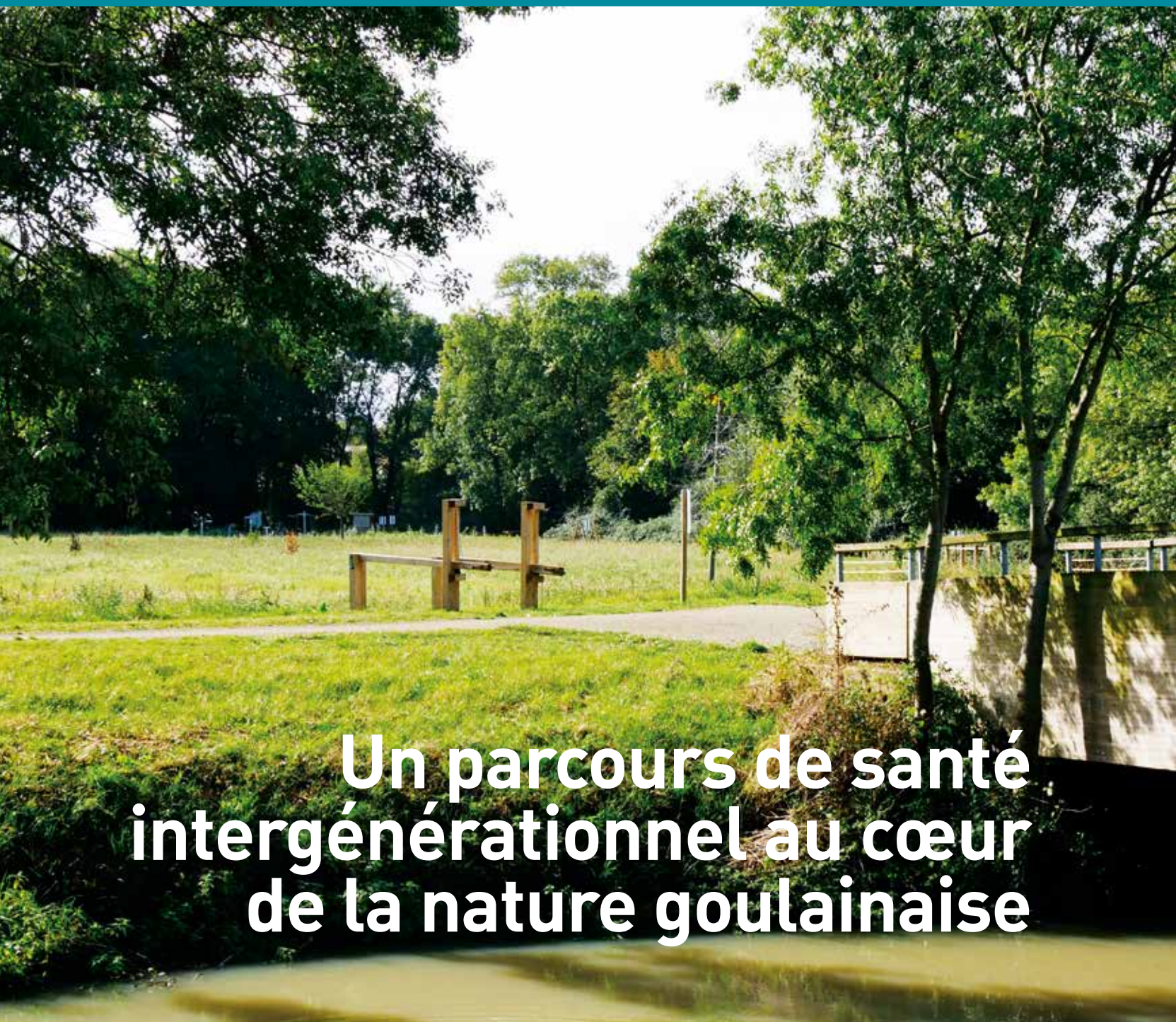

Un parcours de santé intergénérationnel au cœur de la nature goulainaise

SOMMAIRE

04 ACTUALITÉS

07 ZOOM SUR... L'ENTRETIEN DES LOCAUX : UN ENJEU SANITAIRE

08 DOSSIER : PARCOURS DE SANTÉ INTERGÉNÉRATIONNEL

10 TRAVAUX, PROXIMITÉ

INSTALLATIONS

12 SOCIAL

13 SCOLAIRE, ENFANCE ET JEUNESSE

14 ESPACE CULTUREL

16 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

17 EXPRESSION POLITIQUE

CONSEILS MUNICIPAUX

18 PAROLE AUX ASSOCIATIONS

19 AGENDA

20 À L'AFFICHE

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Basse-Goulaine à votre service

ACCUEIL DE LA MAIRIE
25 rue de la Razée - 44115 Basse-Goulaine
Tél. : 02 40 03 55 56 - Fax : 02 40 06 17 49
www.basse-goulaine.fr

Cabinet du Maire : 02 40 06 07 59
contact@basse-goulaine.fr

Horaires des services administratifs :
Du lundi au vendredi : 8h45-12h / 13h30-17h15
Fermeture à 19h le jeudi

SERVICE JEUNESSE - SCOLAIRE
Jeunesse : 02 40 06 09 39 - jeunesse@basse-goulaine.fr
Scolaire : 02 40 54 55 48 - scolaire@basse-goulaine.fr

SERVICE SOCIAL
Tél. 02 40 13 51 76 - social@basse-goulaine.fr
Permanences :
Le lundi de 8h45 à 12h - accès libre
Le mardi de 13h30 à 17h15 - sur rendez-vous uniquement
Le jeudi de 13h30 à 19h - accès libre

SERVICES TECHNIQUES - URBANISME
Technique : Tél. 02 40 13 51 86
secretariat.st@basse-goulaine.fr

Urbanisme : 02 40 06 05 09
secretariat.urba@basse-goulaine.fr

POLICE MUNICIPALE
Tél. 02 40 54 52 07 / 06 12 59 32 32
policemunicipale@basse-goulaine.fr

MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU
Place de la Chantrie - Tél. 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr
http://mediatheque.basse-goulaine.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi, jeudi et vendredi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h30
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h30

MULTI ACCUEIL "LES LUTINS"
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 56 91
multiaccueil@basse-goulaine.fr

RAM (Relais Assistantes Maternelles)
Rue de la Champagnère / Tél. 02 40 03 50 05
ram@basse-goulaine.fr

STRUCTURES JEUNESSE
LA RÉCRÉ GOULAINAISE : 02 40 44 27 65
LOCAL JEUNES : 09 64 12 33 02
CASA' ADOS : 02 40 06 19 69

PERMANENCE ÉLUS (le week-end)
06 25 74 40 94

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

ROUAUD Nora 05/06/2020
SIRMA Selen 22/06/2020
DUBOIS Ruben 24/06/2020
FUSEAU Louise 01/07/2020
JOUFFLINEAU Lily-Rose 11/07/2020
JAULIN Célian 24/07/2020
CAMARA Ella 03/08/2020
CHERRAT Mehdi 07/08/2020
LE FAUCHEUR Victoria 09/08/2020
FONTENEAU Augustin 03/09/2020
IBRAHIM Jeanne 09/09/2020
BREHUI Nicolas 12/09/2020
SÉNÉCHAL Maxence 13/09/2020
LEGAC Marius 13/09/2020

MARIAGES

CASTILLO Yannick et CHAUVET Aurélie 01/08/2020
BERTHOMÉ Alexandra et METAYER Valentin 07/08/2020
GESREL Laurent et DAVID Sophie 12/09/2020

PACS

PERROIS Jean-Baptiste et LE MEILLOUR Stéphanie. 24/07/2020
VASSELIN Samuel et RICHERME Mathilde 01/09/2020
ROUSSEAU Marie et POTREL Quentin 08/09/2020
LAVENANT Clémentine et PELLUCHON Benjamin 15/09/2020

DÉCÈS

GUERIN Pascal (66 ans) 17/06/2020
MARSEAULT Thierry (64 ans) 24/06/2020
BOURREAU Renée, épouse Bonraisin (82 ans) 17/07/2020
GUÉVEL Anna, veuve Le Boulc'h (85 ans) 18/07/2020
FALTOT Anne, épouse Fruchaud (91 ans) 09/08/2020
BÉNUREAU Jeanne, veuve Bouyer (87 ans) 15/08/2020
MERLET Alexandre (100 ans) 16/08/2020
MAUPOMÉ René (78 ans) 23/08/2020
HARDY Philomène, veuve Brelet (100 ans) 26/08/2020
BÉGUIN Patrick (69 ans) 30/08/2020
ALLANIC Pierre (95 ans) 10/09/2020
COIFFARD Juliette, veuve Renaud (93 ans) 11/09/2020
LE LAGADEC Yves (84 ans) 17/09/2020
MARTINS SIMOES Inacio (84 ans) 21/09/2020
THIBAUD Gilbert (85 ans) 22/09/2020

Service urbanisme : nouveaux horaires
À compter du 1er octobre, le service urbanisme sera ouvert au public :
- les lundi, mardi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h15
- le mercredi matin de 8h45 à 12h.
L'accueil physique du service urbanisme sera fermé le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée. L'accueil pourra se faire exclusivement sur rendez-vous sur ces deux jours. Une permanence téléphonique sera également assurée sur ces 2 jours.

ÉDITO

C'est inévitable, la fin de l'été rime avec rentrée. Chacun d'entre nous reprend ses activités, nos enfants retrouvent le chemin de l'école.

En cette rentrée particulière due à l'épidémie de Covid-19, la totalité des élèves est accueillie en toute sécurité sur le temps scolaire, la restauration et l'accueil périscolaire sont assurés, mais nous sommes conscients que nous devons rester sur nos gardes.

Cette crise sanitaire ne nous a pas donné l'occasion de nous retrouver lors des manifestations communales auxquelles je suis attaché, comme **les sentiers de Goulaine, le Forum des associations ou encore les Journées du Patrimoine,** toutefois les activités culturelles et sportives se remettent en place, malgré les contraintes.

Je suis persuadé que, unis et responsables, nous parviendrons à passer cette période compliquée, les élus restent attentifs aux personnes les plus touchées par cette crise.

Certains d'entre vous ont également vécu des moments difficiles du fait des inondations subies en mars dernier.

Soyez assurés que là aussi les élus œuvrent auprès des élus et des services de Nantes Métropole. J'ai demandé, lors du premier **conseil métropolitain** de la mandature, **qu'un « pognon de dingue »** soit mis sur les réseaux d'eaux pluviales pour trouver des solutions afin que ces inondations récurrentes et perturbantes ne se reproduisent pas.

Un autre dossier, qui existe depuis plus de 2 ans, inquiète également quelques-uns d'entre vous, le projet de **station-service** envisagé sur la zone Pôle Sud par le centre Leclerc.

Ce permis de construire avait été délivré le 5 août car il était réglementaire sur le plan urbanistique et conforme aux normes du PLUM.

Cependant, et comme je l'ai indiqué aux riverains que j'ai rencontrés, deux réserves avaient été émises sur les rejets des eaux pluviales et des eaux usées.

Ces réserves n'ayant pas été levées au 5 octobre, après avis de Nantes Métropole et en accord avec le pétitionnaire, **j'ai donc retiré ce permis.**

Bonne rentrée à tous ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Magazine d'information municipale / N°47 - Octobre 2020
Directeur de la publication : Alain Vey / Rédaction : service communication
Photos : ville de Basse-Goulaine et associations goulainaises
Création graphique : Val PG / Exécution : Optima & Co
Impression : La Contemporaine
Tirage : 4 300 ex. / Imprimé à base d'encres végétales
et sur papier 100% recyclé / Dépôt légal à parution.
Encarté dans ce magazine : Présentation des élus de Basse-Goulaine, Renouvellement du Conseil des Sages, Renouvellement du Conseil des Jeunes

BAISSE DES IMPÔTS LOCAUX : L'ÉTAT NE L'AUTORISE PAS POUR 2020

Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine et Jean-Michel Brard, Maire de Pornic.

Au conseil municipal du 20 décembre 2019, les élus du conseil municipal de Basse-Goulaine avaient voté à l'unanimité une baisse des taux d'imposition pour 2020 :

- Taxe d'Habitation : de 18,07% à 17,89%.

- Taxe Foncière Bâtie : de 17,60% à 17,34%.

- Taxe Foncière Non Bâtie : de 76,70% à 75,55%.

Cependant cette baisse ne pourra pas s'appliquer. En effet, la loi de finances, adoptée quelques jours plus tard le 28 décembre 2019, prévoit le gel du taux de la taxe d'habitation pour l'année 2020, sans aucune possibilité d'y déroger, ni pour le baisser ni pour l'augmenter.

Jean-Michel Brard, Maire de Pornic, et **Alain Vey,** Maire de Basse-Goulaine, ont souhaité dénoncer cette situation qui leur empêche d'appliquer des engagements auxquels ils se conformaient depuis plusieurs années. Depuis 2013 pour Basse-Goulaine et 2014 pour Pornic, les deux seules villes concernées en Loire-Atlantique ont en effet régulièrement voté la baisse de leurs taux locaux d'imposition.

Les deux Maires ont engagé plusieurs démarches pour débloquer cette situation. Le Sénateur **Joël Guerriau** a proposé un amendement au projet de loi de finances rectificative pour 2020, dans la limite de 1% de diminution par rapport à 2019.

Examiné par le Sénat dimanche 19 juillet, parmi plus de 450 amendements, il n'a malheureusement pas bénéficié de conditions propices à une discussion sereine et approfondie et n'a pas été adopté.

Différents recours à l'échelle nationale ont été formulés auprès des ministres de l'action et des comptes publics et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Élus municipaux : 2 605 € versés à des associations

Les élus municipaux de la Ville de Basse-Goulaine ont décidé de verser une part de leurs indemnités perçues durant la période de confinement au Secours Populaire et aux Restos du Cœur (montant et choix de l'association selon le souhait de chaque élu).

Catastrophe humanitaire : 3 000 € pour le Liban

Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine, a décidé de verser au nom de la municipalité une subvention de **3 000 €** pour venir en aide au Liban. Le pays doit faire face à une situation d'urgence humanitaire suite à l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium dans le port de Beyrouth le 4 août 2020.

L'explosion aurait fait au moins 190 morts et plus de 6 500 blessés et a provoqué des dégâts matériels considérables dans la capitale libanaise.

Première rencontre sur le terrain d'honneur réhabilité

Le premier match sur la nouvelle pelouse du terrain d'honneur du stade Henri Michel s'est déroulé dimanche 20 septembre. Ce match a opposé l'équipe A de l'ACBG à celle de La Suze (72), pour le 3e tour de la Coupe de France. Les Goulainais ont remporté la victoire 3 à 1 !

La Région investit 5,1 millions d'euros pour un nouveau bâtiment de 1 050 m² au lycée de la Herdrie

Cette extension constituée principalement de bois et reliée aux bâtiments existants par une passerelle s'intègre parfaitement dans l'environnement boisé. Elle permet d'accueillir 160 élèves de BTS. L'établissement accueille cette année 1061 élèves au total.

L'extension a été inaugurée le lundi 31 août 2020 par **Christelle Morançais,** Présidente de la Région des Pays de la Loire en présence de **William Marois,** recteur de l'Académie de Nantes, **Alain Vey,** Maire de Basse-Goulaine, **Philippe Carrière,** Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale et **Dominique Bellanger,** Proviseure du Lycée de la Herdrie.

Une centenaire sur la commune

Née le 31 août 1920, Jeannette Pelloquin a fêté ses 100 ans le 10 septembre ! Elle était entourée à cette occasion d'Alain Vey, Maire de Basse-Goulaine, de Corinne Letourneux, directrice du Moulin Soline, de sa famille et des résidents de l'EHPAD de Basse-Goulaine.

Cet été, Basse-Goulaine a perdu deux de ses habitants centenaires : Alexandre Merlet le 18 août, à l'âge de 100 ans et Philomène Brelet le 26 août, à l'âge de 100 ans.

Violences faites aux filles et aux femmes : un spectacle et une exposition pour sensibiliser

RESONANTES

En novembre, l'association Resonantes créée par la Goulainaise Diariata N'Diaye interviendra auprès des collégiens et des lycéens de Basse-Goulaine mais aussi auprès du grand public pour sensibiliser sur la nature et les conséquences des violences sexistes et sexuelles, et sur les principes d'égalité entre les hommes et les femmes. Au programme des animations proposées :

• **Une exposition « Fais pas genre… » :** **du lundi 23 au vendredi 27 novembre** en mairie pour tous et au lycée de la Herdrie pour les élèves. Plus d'informations sur les jours et lieux sur **www.basse-goulaine.fr**

• **Le spectacle musical « Mots pour maux »** par le groupe Dialem, suivi d'un débat. Le duo expérimente une forme originale de Slam (Spoken Word) aux airs pop-rock, sur fond de défense des droits de la femme. **Mardi 24 novembre,** salle Paul Bouin, à 20h pour le grand public (entrée gratuite dans la limite des places disponibles, réservation conseillée en mairie). Une séance est également prévue à 14h pour les scolaires.

Vœux à la population : rendez-vous le 11 janvier

Monsieur le Maire de Basse-Goulaine, Alain Vey, a le plaisir de convier les habitants de Basse-Goulaine à la cérémonie des vœux à la population **le lundi 11 janvier 2021 à 19h, salle Paul Bouin** (sous réserve de dispositifs liés à la situation sanitaire).

Décès Yves LE LAGADEC

En mars 1983, Yves a été élu sur la liste de Paul BOUIN à qui, suite à son décès, Serge POIGNANT a succédé la même année. Yves est resté élu jusqu'en juin 1995. Pendant ces deux mandats successifs, il a occupé les fonctions de conseiller municipal, puis d'adjoint aux affaires sociales de 1989 à 1995. Il a aussi été membre du CCAS, de la commission culture et du conseil d'administration de la résidence le Moulin Soline. Il a également été bénévole dans de nombreuses associations (Théâtre, Comité de Jumelage…).

Je salue son engagement et assure sa famille de toute ma sympathie.

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

ZOOM SUR

L'entretien des locaux : un enjeu sanitaire

La crise de la Covid-19 l'a mis en lumière : le ménage des équipements tient une place stratégique dans l'occupation et l'utilisation des salles municipales. Entre application rigoureuse des protocoles sanitaires et souplesse pour répondre aux besoins des usagers, les agents municipaux chargés du nettoyage et de la désinfection des locaux assurent une mission essentielle de service public.

Ménage : un service effectué par des agents de la mairie

À Basse-Goulaine, la municipalité a fait le choix de ne pas externaliser cette mission essentielle de service public. Un peu plus d'une vingtaine d'agents, en très grande majorité des femmes à temps complet ou partiel, assure quotidiennement l'entretien des nombreux équipements municipaux :

- Écoles.
- Bâtiments liés à l'enfance et à la jeunesse : Multi-accueil (pour les 0-3 ans), accueils périscolaires, accueil de loisirs « La Récré Goulainaise », Local Jeunes…
- Équipements sportifs : gymnases, tribune-vestiaires Henri Michel…
- Salles communales utilisées par les associations ou ouvertes à la location : salle Paul Bouin, locaux associatifs de la Herdrie, Manoir de Ker Clar, salle des Rouleaux, école de musique…

Exigence des protocoles…

La crise de la Covid-19 a renforcé la vigilance sanitaire sur les bâtiments municipaux. **Des bornes de gel hydroalcoolique** ont été installées dans les lieux accueillant du public : mairie, médiathèque, marché hebdomadaire, mais aussi certains équipements sportifs, l'école maternelle de la Champagnère et le Multi-accueil (où les parents accompagnent leurs enfants à l'intérieur), et locaux associatifs de la Herdrie.

Déjà avant la crise sanitaire, l'entretien des équipements prévoyait **des protocoles conformes à ce qui est aujourd'hui préconisé pour lutter contre le coronavirus.** Le balayage humide (avec frange microfibres) est préféré à l'aspirateur, évitant ainsi le brassage de l'air et des poussières. Visant la simplicité et l'efficacité, deux produits uniquement permettent d'assurer l'entretien quelques soient les surfaces (sols, sanitaires, bureaux…) :

- Un nettoyage avec un produit détergent, qui bénéficie de l'Écolabel européen (limitation des impacts environnementaux).

- Puis **une désinfection** avec un produit répondant à la norme NF EN 14476 (action virucide).

Depuis la crise, les méthodes de travail déjà performantes des agents n'ont donc pas changé. En revanche, la fréquence de passage est augmentée selon les besoins et les points de contacts sont ciblés (poignées de portes, interrupteurs…).

… Souplesse des horaires et des missions

L'entretien des locaux nécessite une intervention en dehors des périodes d'occupation des salles par les usagers : en général le matin tôt ou en fin de journée. D'autres missions, parfois très diverses, au service de la population goulainaise, viennent ainsi compléter l'emploi du temps des agents assurant le ménage.

Ils effectuent l'encadrement de la pause méridienne pour les scolaires : chaque midi, ils accompagnent les enfants de leurs classes vers la restauration, aident à servir le repas et surveillent la récréation. Certaines ont bénéficié de formations BAFA dispensées à la demande de la mairie : elles assument ainsi l'encadrement et mettent en place des activités pour les enfants à l'accueil périscolaire. D'autres agents sécurisent les traversées des piétons sur la route aux entrées et sorties d'écoles, ou accompagnent les trajets d'enfants dans les cars scolaires. Des missions comme le portage de repas ou des livres aux personnes âgées peuvent également faire partie de leurs attributions.

Parcours de santé intergénérationnel

Faites du sport dans un cadre naturel verdoyant à tout âge ! Tout l'été, les Goulainais ont pu profiter du nouvel aménagement situé à proximité du canal de Goulaine et redécouvrir cette prairie préservée située au cœur d'un environnement boisé. Les agrès en bois et les modules de fitness s'adressent à tout public, quel que soit son niveau sportif. Gardons le rythme et suivons le parcours !

Agrès en bois et modules fitness : un investissement de 23 708 € TTC

Rue du Grignon, arrêtez-vous à proximité de l'arrêt « Grézillères » et passez le pont au-dessus du canal de Goulaine. C'est ici que s'implante le parcours de santé intergénérationnel : les Goulainais peuvent désormais faire leurs exercices en pleine nature, dans un cadre paysager préservé et calme !

Avec des niveaux de difficultés classés en trois catégories (faible, moyen, élevé) pour les agrès et les modules fitness, ce parcours de santé s'adresse à tout public, jeunes et plus âgés.

Trois couleurs aident à se repérer dans les niveaux de difficulté :

● : faible.

● : moyen.

● : élevé.

Maintenir sa forme en 13 agrès !

Le parcours sportif s'articule autour de 13 agrès en bois :

1. Saute-moutons ●
2. Échelle double ●
3. Barres d'exercice ●
4. Barres parallèles ●
5. Mât à grimper ●
6. Soulevé de poutre ●
7. Double escalade ●

8. Saut de haies ●
9. Mur d'escalade ●
10. Planche abdominale ●
11. Slalom ●
12. Barres d'équilibre ●
13. Échelle horizontale ●

Aire de fitness : 6 modules pour le renforcement musculaire

Élévateur - Flexion des bras :
Ce module développe, renforce et tonifie les muscles des extrémités supérieures et les pectoraux.

Ski de fond :
Ce module favorise la mobilité des membres supérieurs et inférieurs, et améliore la flexibilité des articulations. Il augmente et améliore la fonction cardio-pulmonaire. Exercice à pratiquer toujours en fonction de l'état physique de la personne. Il est recommandé de réaliser 10 minutes d'exercice à un rythme doux.

Entraînement du torse :
Ce module propose deux types d'entraînement qui travaillent principalement les triceps et les biceps.

Gouvernail :
Ce module renforce la musculature des membres supérieurs ainsi que la flexibilité et l'agilité des articulations au niveau des épaules.

Rames :
Ce module renforce les bras, les épaules et les pectoraux.

Étirement des jambes :
Ce module développe et renforce la musculature des jambes et de la taille, plus précisément des quadriceps, des mollets, des fesses et des abdominaux.

Les aménagements se poursuivent cet automne

Plusieurs équipements viendront très prochainement compléter le parcours sportif. Des racks placés à l'entrée du parcours permettront d'accueillir **8 vélos.** Les 3 tables de pique-nique existantes seront restaurées

et une quatrième sera installée au fond de l'aire sportive, en bordure de canal. Une **table de ping-pong** sera implantée près des modules de fitness.

Pour préserver la propreté de l'environnement, **6 poubelles** seront également positionnées sur le parcours.

Ces aménagements complémentaires représentent un investissement de **4 722 € TTC.**

TRAVAUX, PROXIMITÉ

Comme chaque année, la commune profite de la pause estivale des activités dans les équipements municipaux pour conduire divers travaux d'entretien et d'aménagement. Le point sur les opérations de cet été, dirigées et réalisées par les services techniques dans le respect des contraintes sanitaires liées à la Covid-19.

Des aménagements à l'école du Grignon

46 942 € TTC ont été investis dans l'école du Grignon cet été. Une salle des professeurs a été aménagée et un espace existant a été transformé en local de rangement. Un éclairage par LED sur un nouveau plafond a été mis en place dans les espaces réaménagés (classes, direction, salle des enseignants, local rangement). 3 salles de classes, les bureaux de direction, le préau du cycle 3 et les nouveaux espaces ont été repeints. Une nouvelle salle de classe a été équipée d'un tableau interactif et d'un vidéoprojecteur. En extérieur dans la cour des élèves de cycle 3, une table de ping-pong et une table de teqball ont été installées, en remplacement d'un bac à sable de 50 m³.

Table de teqball à l'école du Grignon.

Des interventions dans les équipements d'accueil petite-enfance, enfance et jeunesse

Les travaux d'amélioration du multi-accueil se sont poursuivis avec différentes opérations, pour un budget global de 41 907 € TTC :

> À l'extérieur :

- Réfection du chalet existant et mise en place d'un nouveau, pour faciliter le rangement des jeux extérieurs.
- Remplacement de la clôture à l'est.
- Pose de 2 nouvelles voiles d'ombrages.
- Jeux : installation d'un nouveau jeu et réfection d'un jeu existant, renouvellement des bacs à sable.

Nouveau jeu au multi-accueil.

> À l'intérieur :

- Installation d'un système de rafraîchissement de la salle d'activités, comme pour l'espace du Relais Assistants Maternels **(4 111 € TTC)** et de la Casa'Ados **(8 845 € TTC).**
- Amélioration de la connexion Internet.
- Changement de l'interphonie des dortoirs.
- Changement des stores et motorisation individuelle par pièce.
- Réaménagement d'espaces existants en bureaux, salle de réunion et vestiaire.
- Pose de films solaires sur les espaces les plus sensibles.

À l'accueil de loisirs « La Récré Goulainaise », des améliorations ont également été apportées :

- L'installation d'un nouveau chalet de 18 m² dédié aux activités manuelles extérieures.
- Une allée accessible aux personnes à mobilité réduite, qui dessert la piscine et le chalet.
- La pose d'une voile d'ombrage supplémentaire.

Nouveau chalet à l'accueil de loisirs.

De nouveaux équipements pour les installations sportives

Halle de tennis

Un nouveau banc identique à celui réalisé dans le cadre du chantier d'extension a pris place entre le court n° 1 et le court n° 2 sur toute la longueur du court.

Terrains de foot

Terrain d'honneur du complexe Henri Michel.

Suite à la réalisation de l'engazonnement, le terrain d'honneur est désormais ouvert à la compétition ! Le premier match s'est déroulé le 20 septembre. 2 buts à 11 (grands buts) et 4 buts à 8 (pour les matchs sur demi-terrains) ont été acquis.

Les terrains synthétiques ont été dotés d'un nouveau but multidirectionnel plus aisément manipulable par les joueurs et les services.

Gymnases

Le sol impacté en plusieurs endroits a été repris et les tracés refaits partiellement au gymnase de Goulaine et au gymnase de la Herdrie. Le gymnase de Goulaine a été équipé d'une ventilation automatique permettant d'améliorer la circulation d'air en cas de forte occupation (co2).

Ce nouveau jeu a pris place dans le parc de la Champagnère. Le jeu principal a par ailleurs fait l'objet d'une importante réfection.

Sonos et écrans : de nouveaux équipements pour certaines salles municipales

La petite salle Paul Bouin a été dotée d'une nouvelle sono et d'un écran électrique en remplacement de l'ancien matériel. Une sono a été installée à la salle Saint-Brice. Dans la salle de convivialité des Tribune-vestiaires Emiliano Sala, la sono a été remplacée pour offrir aux usagers une amélioration du fonctionnement et une plus grande simplicité d'utilisation. Au Manoir de Ker Clar, la salle Claudel a été équipée d'un écran et d'un vidéo-projecteur.

Voiries : divers travaux durant l'été

Pendant l'été, des travaux d'entretien sur l'espace public ont été effectués sous l'égide de Nantes Métropole.

- Réfection d'enrobé rue des Vallées, rue de Goulaine, rue des Petites Nouettes.
- Trottoirs rue du Grignon.
- Accès PMR pour l'abribus scolaire rue de la Chesnaie.
- Nouveaux passages piétons dans le bas de la rue du Parc et rue du Corleveau.
- Finalisation des travaux de sécurisation du Village des Coupries.
- Curage et pose d'enrochement au bassin d'orage des Belettes.

Sécurisation du village des Coupries.

Sécurisation de la voirie : Ile Chaland et rue Busson Billault

Souhaités par la municipalité, des travaux ont été effectués cet été sur la voirie sous l'égide de Nantes Métropole.

Une voie cyclable, également accessible aux piétons, totalement séparée de la voirie a été mise en service entre la rue du moulin sur l'île Chaland et son raccordement à la piste cyclable existante au franchissement de la Nantes Cholet. Un radar pédagogique est en place avant l'île Chaland pour inciter les automobilistes à respecter la vitesse autorisée. Un chaussidou a été, dans le prolongement, aménagé jusqu'à la rue de la fuit en limite de Haute-Goulaine. Cet aménagement d'un montant de 345 000 € TTC, attendu par les habitants, permet de sécuriser les déplacements doux depuis l'île Chaland jusqu'au centre-ville en site dédié.

Rue Busson Billault, une reprise de la voirie avec des quais de bus a été réalisée pour un meilleur fonctionnement de la ligne de bus 60. Le ralentisseur a été supprimé en face de la chapelle Saint-Michel, un plateau ralentisseur a été installé au carrefour de la Croix des Fosses et les cheminements piétons ont été sécurisés.

Des signalétiques « Attention école » avec feu clignotant fonctionnant à l'énergie solaire ont été positionnés par la Ville au carrefour de la Razée et de la rue Busson Billault (école Sainte-Marie - Saint-Brice), de même qu'au rond-point des crayons (école de la Champagnère).

NOUVELLES INSTALLATIONS

➜ **LeBonDYScours** Cours particuliers Pédagogie Informatique pour les enfants et jeunes DYS
Confiance et Maths - Cours particuliers de Mathématiques (jusqu'à 15 ans)
20 rue des Champs Menauds
06 14 80 58 24
f.chanabier@gmail.com
www.confiance-et-maths.fr

➜ **Confid'Ange**
Confitures Artisanales, 100% naturelles
20 rue des Champs Menauds
06 14 80 58 24
f.chanabier@gmail.com
Page Facebook : confid'ange

➜ **Association Ma Parenthèse**
Lieu d'accueil et d'accompagnement pour les femmes atteintes d'un cancer
13 rue Pasteur
07 64 24 15 39 - 06 73 85 94 53
associationmaparenthese@yahoo.com
https://maparenthese-nantes.com/

CCAS : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RENOUVELÉ

Suite aux élections municipales, le nouveau conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale a été installé le 6 juillet 2020. Le CCAS intervient auprès des habitants de Basse-Goulaine rencontrant des difficultés. Il apporte son soutien aux personnes âgées (portage des repas…) comme aux familles (frais de cantine…). Des aides alimentaires, à l'énergie, à la culture, à la vie associative etc. peuvent également être accordées. En savoir plus auprès du service social : social@basse-goulaine.fr ou 02 40 13 51 76.

Le CCAS est présidé par **Alain Vey,** Maire de Basse-Goulaine. 11 autres membres y siègent :

• **6 élus issus du conseil municipal de la Ville :** **Sandrine Mahé,** adjointe à la vie sociale, à la famille et à la solidarité, **Amélie Briand,** adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire, **Jacky Corduan, Bérengère Hermouet, Corinne Tirouflet** et **Claudine Jouan.**

• **5 représentants associatifs :**

> Dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions :

• **Anna Franchi,** Secours Catholique.

• **Christine Moreau,** Secours Populaire.

• **René Cottreau,** Point Clé.

> Retraités et personnes âgées : Danielle Chiron, Bouquet d'Automne.

> Personnes en situation de handicap : Jacques Conté, Association des Paralysés de France.

Téléthon : #TropFort

#TropFort. Tel est le mot d'ordre du Téléthon 2020 en écho à la force des familles qui se battent quotidiennement contre la maladie, à celle des chercheurs qui ont transformé les gènes en médicaments et à celle des bénévoles, donateurs et partenaires qui, chaque année, se mobilisent pour donner à la recherche les moyens de remporter des nouvelles victoires. Pour cette édition, le Téléthon aura lieu les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2020. Rendez-vous sur **www.basse-goulaine.fr** pour en savoir plus sur les animations qui pourront être organisées, dans la limite des dispositifs imposés par la situation sanitaire.

Pass pouce-culture : pensez à effectuer votre renouvellement !

Sur critères de ressources, une carte pouce-culture peut être attribuée aux Goulainais, afin de faciliter l'accès aux loisirs et à la culture. Elle permet :

- d'assister **aux spectacles de la saison culturelle** (1 € par billet, dans la limite des places disponibles).
- s'abonner à **la médiathèque** (1 € par abonnement).
- fréquenter **le cinéma Pôle Sud** et **le centre aquatique So.Pool** (1 € par place, dans la limite de 2 places par personne et par an).

La carte est réservée aux Goulainais résidant depuis au moins 3 mois sur la commune ayant un quotient familial inférieur ou égal à 600 € et aux Goulainais bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés.

Contact : social@basse-goulaine.fr ou 02 40 13 51 76.

Aide aux frais de chauffage

Les personnes âgées de plus de 65 ans, vivant seules ou en couple, peuvent obtenir une aide aux frais de chauffage pour l'hiver 2020/2021. Pour en bénéficier, les ressources doivent être inférieures ou égales au plafond retenu pour l'attribution d'allocation de solidarité aux personnes âgées :

- pour une personne seule : 10 838,40 € par an, soit 903,20 € par mois,
- pour un couple : 16 826,64 € par an, soit 1 402,22 € par mois.

L'aide est fixé à **290 €.** Les personnes remplissant les conditions sont invitées à retirer les imprimés en mairie et à les retourner **avant le vendredi 8 janvier 2021.**

Rentrée scolaire : 3 ouvertures de classe

901 élèves goulainais sont retournés sur les bancs de l'école ce mardi 1er septembre. Une classe a été ouverte à l'école de la Champagnère (passant de 7 à 8), une à l'école du Grignon (passant de 15 à 16) et une à l'école Saint-Brice (passant de 7 à 8).
Les effectifs dans les écoles maternelles et primaires de la commune sont les suivants :
• École maternelle publique de la Champagnère : 192 enfants - 8 classes.
• École élémentaire publique du Grignon : 412 enfants - 16 classes.
• École maternelle privée Sainte-Marie : 101 enfants - 4 classes.
• École élémentaire privée Saint-Brice : 196 enfants - 8 classes.

Dans le secondaire, le Collège de Goulaine accueille cette année 639 élèves, et le lycée de la Herdrie 1061 élèves.

Pour les vacances de la Toussaint, pensez aux structures jeunesses pour vos enfants !

Ils y seront accueillis tous les après-midis, du lundi au vendredi :

- de 13h à 18h avec une soirée par semaine jusqu'à 22h au Local Jeunes pour les 11/15 ans,

- de 14h à 19h avec une soirée par semaine jusqu'à 23h à la Casa'Ados pour les 14/17 ans.

Au programme de ces deux semaines :

• Atelier manga et soirée défis d'Halloween commun aux deux structures.

• Réalité virtuelle et Visite de street art à Nantes pour le Local Jeunes.

• Sortie à Planète Sauvage et atelier pâtisserie pour la Casa'Ados.

Pour en savoir plus, suivez-nous sur les pages Facebook et Instagram du Local Jeunes et de la Casa'Ados

N'oubliez pas que les structures jeunesses sont également ouvertes en périodes scolaires les mercredis et samedis après-midis :

- de 13h à 18h pour le Local Jeunes,

- de 13h30 à 18h30 pour la Casa'Ados ainsi que les vendredis de 17h à 19h pour l'aide aux devoirs.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 se font au service jeunesse de la mairie : jeunesse@basse-goulaine.fr
Tél. : 02 40 06 09 39.

Actualité des établissements scolaires

Lycée de la Herdrie : une extension inaugurée à la rentrée

Prévue pour accueillir prioritairement les étudiants des BTS N.D.R.C. (Négociation et Digitalisation de la Relation Client), GPME (Gestion de la P.M.E.) et assurance, ainsi que les élèves de la filière technologique, l'extension construite à l'ombre des chênes centenaires, toute bardée de bois et reliée aux anciens bâtiments par une passerelle, s'intègre parfaitement dans l'environnement verdoyant du parc boisé. Le bâtiment qui abrite pas moins de 4 salles de 40 places, une grande salle polyvalente de 70 places, plus de 170 postes informatiques, une salle des professeurs et des espaces dédiés aux étudiants a été conçu avec des matériaux naturels, du bois notamment en privilégiant les performances énergétiques et acoustiques.

École Sainte-Marie - Saint-Brice

Les 300 élèves de la maternelle au primaire ont démarré cette nouvelle année avec un rassemblement pour accueillir les nouveaux venus, les parrainages entre les classes petits et grands seront renouvelés. Le thème du jeu alimentera notre projet d'école avec des ateliers animés par un ludologue.

Les élèves vivront une semaine « sans cartable » : activités ludiques, fabrication de jeux, une façon d'apprendre autrement ! Nos portes ouvertes dont la date n'est pas encore arrêtée permettront aux familles de découvrir les nombreux atouts de l'établissement. Inscription dès janvier 02 40 06 04 15 - http:/www.saintbrice-saintemarie.org

SAISON CULTURELLE : DES ARTISTES DE CHOIX !

Concert
Elmer Food Beat
10 octobre

Une ouverture de saison très rock avec les Nantais d'Elmer Food Beat

Théâtre
Ciel ma Belle-Mère !
15 novembre

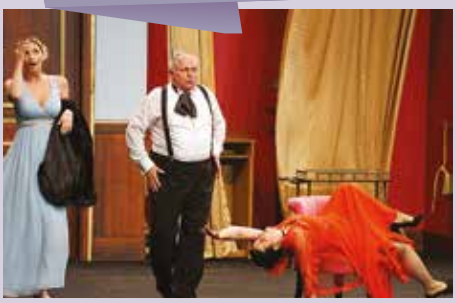

David Martin nous embarque dans un Feydeau loufoque… Désopilant !

Magie
L'étonnant Lord Martin
16 janvier

@ Loris Romano

En showman accompli, l'étonnant Lord Martin vous plongera dans son univers décalé, mystérieux, extravagant… Une classe « So British ».

Humour
Seb Mellia
6 février

@ Christine Coquilleau

Avec son sens aigu de l'improvisation, son naturel à toute épreuve et ses aventures tordantes, vous comprendrez pourquoi Seb Mellia ne perd jamais.

Danse
Les Quatre Saisons
12 février

@ Doanik Images

Vivez un moment de grâce au rythme des Quatre Saisons de Vivaldi, avec les 16 danseurs de la Compagnie François Mauduit.

Concert
Camille et Julie Berthollet
10 avril

@ Simon Fowler

Camille, révélée au grand public par l'émission « Prodiges », et sa sœur Julie interpréteront Vivaldi à travers un show son et lumière inédit !

Après une saison 2019/2020 écourtée par les élections municipales et ternie par la situation sanitaire, la Ville de Basse-Goulaine souhaite vous redonner le plaisir de vibrer avec des artistes ! Six spectacles, six univers pour toucher toutes les sensibilités. Faites votre choix et à partir de 3 spectacles, profitez du tarif abonné !

À ne pas manquer !

> Votre prochain rendez-vous : la comédie jouissive et délirante « Ciel Ma Belle-Mère ! » avec David Martin. Dimanche 15 novembre à 18h, salle Paul Bouin. Tarif plein 15 €, réduit 8 €, abonné 12 €. Billetterie sur **www.basse-goulaine.fr** ou à l'accueil de la mairie

> Le concert de Camille et Julie Berthollet en prévente pour les Goulainais ! La municipalité réserve ce concert exceptionnel pour les Goulainais jusqu'au 30 octobre (dans la limite des places disponibles). Inscrivez-vous dès maintenant sur liste d'attente, des places supplémentaires pouvant se libérer. Tarif plein 20 €, réduit 10 €, abonné 15 €. Réservation uniquement à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 octobre. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

@sortirabassegoulaine : suivez la saison sur les réseaux sociaux !

Vous ne souhaitez rien rater de la saison culturelle : les animations, les événements de la médiathèque, les manifestations organisées par les associations culturelles de la Ville… **Abonnez-vous à la page @sortirabassegoulaine sur Facebook et Instagram !**

Vous pourrez également y suivre les évolutions éventuelles qui peuvent intervenir dans l'organisation des événements en raison de la situation sanitaire.

Médiathèque : des nouveautés depuis la rentrée

Horaires étendus

Toute l'équipe de la médiathèque vous accueille sur une plus grande amplitude horaire depuis la rentrée de septembre :
Mardi, jeudi et vendredi : 15h30 - 18h30.
Mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h30.
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h30.

Une boîte pour les retours de prêts

Une boîte pour les retours a été installée à l'entrée de la médiathèque. Elle vous offre ainsi plus de souplesse pour le retour de vos emprunts, que vous pouvez désormais effectuer en dehors des heures d'ouverture. Elle s'inscrit également pleinement dans le protocole sanitaire mis en place dans le cadre de la gestion de la Covid-19.

Vos prochains rendez-vous

• **Jusqu'au 17 octobre :** derniers jours pour découvrir l'exposition sur **« Les plantes médicinales ».**

• **Du 27 octobre au 21 novembre :** à travers les époques, aux quatre coins du monde, le cerf-volant fascine et peut revêtir mille et une facettes. Prenez de la légèreté avec l'exposition **« cerfs-volants du monde » !**

• **Samedi 28 novembre de 10h à 12h :** romans policiers mais aussi littérature française et étrangère seront au menu de ce **Café littéraire.** Manoir de Ker Clar, réservation conseillée au 02 40 06 00 22.

• **Du 5 au 23 janvier :** l'exposition **« Grands Formats »,** organisée en partenariat avec le Musée du Vignoble nantais, met en miroir photographies anciennes et récentes du savoir-faire viticole.

Médiathèque : renouvellement du comité de lecture

Vous aimez lire et partager votre passion ? Le comité de lecture de la médiathèque se renouvelle. Et si vous faisiez partie de l'aventure ?

Les membres du comité de lecture lisent les nouveautés acquises par la médiathèque. Composé de 12 membres, le comité se réunit tous les 2 mois, d'octobre à juin, pour échanger et sélectionner les meilleurs ouvrages. Une présentation des livres retenus est ensuite rédigée : elle permet d'aider et d'orienter les abonnés de la médiathèque dans leurs choix. La liste est disponible à la médiathèque et en ligne sur son site Internet (page d'accueil, rubrique « Notre actualité » (encadré bleu).
Pour postuler, rendez-vous sur **https://mediatheque.basse-goulaine.fr/.**
Le bulletin de candidature est également disponible sur place à la médiathèque.
Date limite de candidature : samedi 31 octobre 2020.
Contact : 02 40 06 00 22
mediatheque@basse-goulaine.fr

Un aquarelliste au Salon d'Automne

David Chauvin sera l'invité d'honneur du Salon d'Automne 2020. Grâce aux différents salons d'aquarelles et aux parutions dans des revues comme « Pratiques des Arts », il s'est fait connaître au plan national. Du paysage aux objets du quotidien, c'est la lumière qui inspire le travail de David Chauvin. Le Salon accueillera également les œuvres des artistes de Basse-Goulaine (arts plastiques et photographies). **À découvrir le samedi 21 et le dimanche 22 novembre de 10h à 18h, salle Paul Bouin.** Entrée libre.

Journée du patrimoine : un jeu concours et une bibliothèque iconographique

En raison de la situation sanitaire, les visites des équipements de la commune ont dû être annulées. Mais la Ville a souhaité maintenir sa participation à ces journées nationales en proposant un jeu-concours. Les réponses sont en ligne sur le site **www.basse-goulaine.fr** sur la page Facebook **@sortirabassegoulaine.**
À cette occasion, un fonds de près de 200 cartes postales du Basse-Goulaine de la première moitié du XXe siècle a été numérisé et mis en ligne. L'histoire de la commune se découvre au travers de cette bibliothèque iconographique, à découvrir sur **www.basse-goulaine.fr,** rubrique Loisirs / Patrimoine / Basse-Goulaine hier

ESPACE CULTUREL

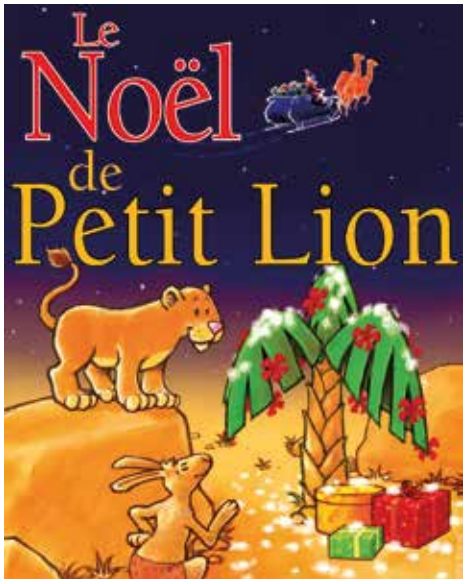

Noël en famille

Noël est une fête qui se partage en famille. Petits et grands, retrouvez-vous autour de jolis moments de convivialité au fil des animations programmées au mois de décembre par la Ville de Basse-Goulaine :

• **Le Village de Noël fête ses 20 ans !** Pour l'occasion, Amazin'Gospel et les Sand Sisters feront vivre la magie de Noël sous la halle du Grignon.

Samedi 5 décembre de 11h à 19h30 et **dimanche 6 décembre** de 10h à 18h. Programme complet sur **www.basse-goulaine.fr**

• **Contes de Noël :** les plus petits seront captivés par l'histoire de personnages féériques qui prendront vie grâce au personnel de la médiathèque. **Mercredi 16 décembre** à 16h et 17h. À partir de 3 ans, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22. Gratuit.

• **Le Noël de Petit Lion :** sous le soleil d'Afrique, Grand Lièvre imagine tout ce qu'il faut pour que son ami Petit Lion vive un Noël inoubliable. Par la Compagnie Petit Théâtrum. **Mardi 22 décembre** à 17h30. À partir de 3 ans, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22. Gratuit.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Ruches goulainaises : 80 kg de miel récoltés !

Les abeilles des 6 ruches de la commune installées dans le parc de la Grillonnais et à la Herdrie ont été particulièrement productives cette année ! Les apiculteurs ont procédé à une très belle récolte de 80 kg de miel.

La récolte du miel Goût'lainais, qui a lieu traditionnellement le dernier week-end d'août a pu être maintenue, dans le respect des protocoles sanitaires : les Goulainais sont venus nombreux et en famille déguster le miel extrait cette année. Ils ont pu repartir avec un pot du miel récolté en 2019 : les recettes de vente, 505,50 €, ont été reversées au Secours Populaire.

À chacun sa goutte d'eau !

Une cuve de récupération des eaux pluviales d'une capacité de 10 000 L a été installée au Centre Technique Municipal. L'eau sera utilisée pour l'arrosage des espaces verts communaux.

Une action de plus qui s'inscrit dans la démarche de gestion différenciée des espaces verts engagée par la Ville de Basse-Goulaine pour agir dans le respect de l'environnement !

Eco-geste : réduisons nos consommations d'eau!

ECO-GESTE

Un Français consomme en moyenne 143 litres d'eau par jour ! (chiffre ADEME). L'eau est utilisée pour l'hygiène, mais aussi pour l'entretien de son habitat, la lessive, les sanitaires, le jardin… Savez-vous qu'une fuite d'un robinet peut représenter une perte de 120 L d'eau par jour ? Repérez et réparez rapidement les fuites, votre porte-monnaie vous en sera aussi reconnaissant. D'autres gestes peuvent être facilement adoptés, comme l'installation d'un mousseur (ou aérateur) sur le robinet : une fois positionné, ce dispositif permet de réduire le débit sans diminuer la pression !

EXPRESSION POLITIQUE

Basse-Goulaine Autrement

Fidèles à nos engagements pris durant la campagne des municipales en mars dernier, nous développons deux actions prioritaires : d'une part le soutien auprès de nos concitoyens fragilisés par la grave crise sanitaire, sociale et économique actuelle, et d'autre part les mesures à mettre en œuvre pour un véritable développement durable de notre commune.

L'épidémie en cours affecte la marche habituelle de notre société : chacun a dû adopter de nouveaux comportements en famille, au travail, pour les rassemblements, les fêtes, les déplacements, etc. Plus encore, le long confinement du printemps dernier a accéléré les faillites d'entreprises et les pertes d'emplois. La rentrée de septembre montre à quel point les dégâts sont importants et la précarisation en augmentation constante.

Nous nous interrogeons sur la portée des annonces gouvernementales de relance économique. Un fort soutien financier aux entreprises devrait impliquer des contreparties incontournables. Au niveau de Basse-Goulaine et de la métropole nantaise des moyens d'aides ponctuelles existent. L'action sociale ne devra pas faiblir car elle sera sollicitée de plus en plus.

Par ailleurs, en matière de développement durable sur la commune, notre groupe d'élus a pris plusieurs contacts utiles et entrepris des actions pour faire avancer trois dossiers d'actualité : 1) les réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et la maîtrise des rejets. 2) la protection de la biodiversité et de nos espaces naturels. Face aux logiques de bétonnage et de rentabilité, il faut absolument défendre ces biens communs. 3) le projet citoyen "Basse-Goulaine sur Loire" élaboré par certains d'entre nous et validé fin 2018.

Les épisodes récents d'inondations ont montré qu'il est grand temps d'établir un état des lieux complet du cycle de l'eau face à l'extension croissante de notre commune. L'entretien et le renforcement de nos réseaux anciens devront être complétés par des mesures pour compenser l'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisme : priorité aux budgets pour les réaliser.

Au fur et à mesure des résultats obtenus nous nous exprimerons dans le Mag BG ou dans les médias. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter ou nous rencontrer, nous pourrons développer ces sujets et répondre à vos interrogations.

Nous assurons une permanence au local BGA au niveau du parking de la mairie chaque 1er samedi du mois de 10 à 11 heures. Pour nous joindre : bgautrement @gmail.com

Basse-Goulaine Moderne et Humaine

Malgré la période difficile de confinement total du printemps, malgré les restrictions et les mesures sanitaires ciblées qui ont suivi, force est de constater que l'épidémie de la COVID-19 progresse toujours et continue de nous menacer, et particulièrement les personnes à risque et les plus fragiles. Nous devons rester vigilants et solidaires face à cette menace et tout faire pour éviter le retour à des mesures restrictives qui pourraient avoir des conséquences catastrophiques pour l'activité économique et fragiliser un peu plus les personnes isolées et les plus précaires.

Beaucoup d'actions ont été menées par la municipalité pendant le confinement (portage de repas, livraison et distribution de masques de protection, mise à disposition des bennes à déchets verts, adaptation de la configuration des écoles pour permettre leur réouverture avec un niveau de sécurité maximal, …). Tant que cette crise durera, vos élus et les personnels communaux resteront mobilisés pour mettre en œuvre les nécessaires mesures de protection et d'assistance auprès de la population.

Dans ce contexte, et malgré la charge de travail supplémentaire associée à la gestion de la crise sanitaire, les programmes d'investissement engagés ou à venir ont pu reprendre : le nouveau gymnase de la Herdrie sort de terre, le programme d'une nouvelle salle de spectacle est relancé, de nombreux travaux d'entretien ou des projets d'évolution des infrastructures existantes (Manoir de Ker Clar, centre de loisirs, centre technique municipal, adaptation et entretien de voirie, …).

Ces projets et travaux sont vitaux pour soutenir l'activité économique et les entreprises locales dans ces temps difficiles, et il est important que ceux-ci redémarrent au plus vite, lorsque les conditions sanitaires le permettent.

Dans le même esprit, le programme culturel a été dévoilé fin août et se décline maintenant sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Il regroupe les évènements organisés par la municipalité ainsi que les manifestations proposées par les associations de la commune. Le tissu associatif de Basse-Goulaine, toujours très actif, aura particulièrement besoin de votre soutien cette année. Soyez assurés que tout sera mis en œuvre par la municipalité pour que toutes les manifestations aient lieu, dans le respect des mesures sanitaires qui pourraient être mises en place tout au long de la saison.

On compte sur vous !

Conseils municipaux (extraits)

Vendredi 26 juin 2020

Hors la présence de Monsieur le Maire qui s'est retiré au moment du vote conformément à la réglementation, le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 du budget général de la commune : Excédent de fonctionnement : 3 449 493,79 € (dépenses 7 212 601,31 € - recettes 10 662 095,10 €). Déficit d'investissement : - 1 428 509,54 € (dépenses 4 704 007,90 € - recettes 3 275 498,36 €). Excédent de l'ensemble : 2 020 984,25 € [24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS]

Le conseil municipal a décidé d'affecter les 3 449 493,79 € de la manière suivante : 2 500 000,00 € en réserves, afin de financer la section d'investissement, 949 493,79 € en excédent de fonctionnement reporté. [23 voix POUR et 3 ABSTENTIONS]

Le Conseil Municipal a décidé à d'un abattement de 17% applicable au montant dû au titre de l'année 2020 pour tous les redevables de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association Polleniz et de lui verser une adhésion de 710 € au titre 2020 dont sera déduite la cotisation versée en début d'année de 700 €.

Vendredi 25 septembre 2020

Le conseil municipal approuve la création d'un Conseil des Jeunes et d'un Conseil des Sages. [Unanimité]

Le conseil municipal approuve la section de fonctionnement du budget supplémentaire 2020 d'un montant de 882 493,79 € et la section d'investissement du budget supplémentaire 2020 d'un montant de 3 572 327,79 €. Le volume général du budget 2020 est ainsi porté à 15 893 521,58 €, soit 9 907 293,79 € en section de fonctionnement et 5 986 227,79 € en section d'investissement. [24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS]

Prochains conseils municipaux :
Vendredi 13 novembre à 19h30
Vendredi 18 décembre à 19h30

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont en ligne sur www.basse-goulaine.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

GOULAINE NATURE ENVIRONNEMENT

Le samedi 17 octobre de 14h à 18h : troc plantes d'automne au jardin partagé. Venez échanger vos plantes, boutures, graines et astuces. Profitez-en pour visiter le jardin partagé et découvrir les activités de Goulaine Nature Environnement. Manifestation en plein air mais sortez votre plus beau masque fleuri, feuillé pour être dans le ton ! Au parc de la mairie (côté rue de l'Abbaye), entrée libre.

INTERSOCIÉTÉS DE BASSE-GOULAINE

Déjà le mois d'octobre. Malgré les conditions sanitaires toujours en place, nous espérons que la convivialité va faire son retour. Nous serons là pour vous accompagner dans la réussite de vos manifestations. Contactez-nous au 06 87 34 85 22 ou par e-mail : intersocietes.pdt@gmail.com ou bien encore sur le site de la Mairie. Pour le bureau. Dominique Rousseau, Président.

AMICALE LAÏQUE

La plupart des sections de l'Amicale Laïque ont repris ou vont reprendre leurs activités. Les inscriptions se font par mail ou par téléphone auprès de chaque responsable de section. Contacts sur www.albg44.fr. N'hésitez pas à nous contacter et à poser toutes vos questions sur le déroulement des activités et le protocole sanitaire en vigueur pour chaque activité. Bonne rentrée à toutes et tous !

L'ATELIER D'ART ROUVRE SES PORTES

Nous vous attendons avec toutes les mesures qu'il faut pour vivre de bons moments créatifs, accompagné-e par nos animatrices animateurs. Voici la liste de nos ateliers. Poterie, cuisine, pâtisserie, peinture porcelaine, peinture sur toile, encadrement, cartonnage, art floral. L'atelier nature fabrication de produit de soin et ménager et sophrologie gestion du stress, du mieux-être au quotidien. À très vite. Et pour les renseignements, Michelle au 06 04 44 18 78.

L'AÏKIDO CLUB GOULAINAIS ENTAME SA RENTRÉE !

La fin de saison a été perturbée par la crise sanitaire, mais nous avons continué de proposer des cours d'armes sans contact en extérieur pendant les vacances d'été. Avec les nouvelles recommandations de notre Ligue, et la bonne volonté de nos adhérents, nous reprenons nos activités en intérieur en respectant des consignes strictes et précises.

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité poursuit ses activités avec la reprise des cours de langue. Les contacts avec nos amis irlandais nous permettent d'espérer leur participation à l'Europfoot, le voyage de la chorale Coloquinte à Killaloe, l'organisation d'un tournoi de tennis à BG, la poursuite des échanges scolaires (collège et lycée). Une soirée irlandaise est prévue en mai. Tout ceci reste bien sûr totalement dépendant de l'évolution des conditions sanitaires.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BASSE-GOULAINE

L'école de musique a pu reprendre ses activités en présentiel et a proposé pour cette rentrée des activités variées pour enfants et adultes, cours instrumentaux mais également orchestres, chorales… Une nouveauté pour cette année : « Chœur en scène », une pratique du chant dans une approche pluridisciplinaire des arts de la scène : théâtre, mise en scène, expression corporelle, avec des répertoires variés.

AMICALE CLUB CYCLOTOURISME

Le cyclo tourisme a repris au sein du club ACCT dans le strict respect des règles sanitaires édictées par la FFvélo complétées du protocole sanitaire de la mairie de Basse-Goulaine. Nos sorties vélos ont lieu les lundi matin, jeudi après-midi et samedi matin. Allure pour tous. Possibilité de 3 sorties gratuites avant inscription. N'hésitez pas à nous rejoindre. Contact : Patrick Gillet 07 81 23 13 03.

SECOURS POPULAIRE

L'année avance mais les conditions sanitaires demeurent toujours très strictes. À l'heure où nous écrivons nous n'avons aucune certitude pour notre vente éco-solidaire des 15 et 16 octobre ainsi que celle des 26 et 27 novembre spéciale Noël. Vous pouvez toujours déposer vos dons tous les mercredis après-midi de 14h à 17h en face de l'entrée du collège avec respect des règles sanitaires.

DÔJÔ BASSE-GOULAINE

L'association DOJO BG compte 8 sections pour tous les niveaux : le Kyudo, le Judo, Jujitsu, Qi Gong, Self défense, Taekwondo, Taichi Chuan, Taïso et renforcement musculaire. Tout a été mis en place pour pratiquer sereinement et nous vous attendons nombreux pour partager nos activités encadrées par des professeurs qualifiés. Vous pouvez nous retrouver sur facebook@BasseGoulaineDojo. Et bientôt sur le www.dojobg.fr

DOJO

AGENDA

octobre

» **Mercredi 14 octobre** matin, parking des autocars, derrière la halle du Grignon
Présence de la bicloo mobile durant le marché

» **Jusqu'au samedi 17 octobre** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Les plantes médicinales », entrée libre

» **Samedi 17 octobre** de 14h à 18h, jardin partagé, parc de la mairie
Troc plantes d'automne organisé par Goulaine Nature Environnement, entrée libre

» **Lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 octobre,** atelier Amicale Laïque des Locaux associatifs de La Herdrie
Stages enfants poterie et arts plastiques proposés par l'Amicale Laïque de Basse-Goulaine, 96 € pour 6h sur 3 demi-journées chacun. Renseignements www.albg44.fr (les activités / Multi-Arts)

» **Du mardi 27 octobre au samedi 21 novembre** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Cerfs-volants du monde », entrée libre

novembre

» **Mercredi 11 novembre** monument pour la paix, square de Theley
Cérémonie de commémoration du 11 novembre

» **Samedi 14 novembre** de 14h à 17h, Manoir de Ker Clar
Bourse d'échanges proposée par les Collectionneurs de Goulaine

» **Dimanche 15 novembre** à 18h, salle Paul Bouin
Ciel ma Belle-mère !, théâtre, 15 €, Abonné 12 €, Réduit 8 € ; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

» **Mercredi 18 novembre** matin, parking des autocars, derrière la halle du Grignon
Présence de la bicloo mobile durant le marché

» **Samedi 21 et dimanche 22 novembre** de 10h à 18h, salle Paul Bouin
Salon d'Automne, invité : David Chauvin - aquarelliste, entrée libre

» **Du lundi 23 au vendredi 27 novembre,**
Exposition « Fais pas genre... » proposé par l'association Resonantes, gratuit, lieux à définir, plus d'informations sur www.basse-goulaine.fr

» **Mardi 24 novembre** à 20h, salle Paul Bouin
Spectacle musical « Mots pour maux » par le groupe Dialem, suivi d'un débat, entrée gratuite dans la limite des places disponibles, réservation conseillée en mairie

» **Samedi 28 novembre** de 10h à 12h, Manoir de Ker Clar
Café littéraire, gratuit, réservation conseillée au 02 40 06 00 22

décembre

» **Mercredi 2 décembre** de 16h à 19h30, salle Paul Bouin
Collecte de sang organisée par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles Saint-Sébastien Basse et Haute-Goulaine

» **Samedi 5 décembre** de 11h à 19h30 et **dimanche 6 décembre** de 10h à 18h, halle du Grignon
Village de Noël : 20e anniversaire, entrée libre

» **Mercredi 16 décembre** matin, parking des autocars, derrière la halle du Grignon
Présence de la bicloo mobile durant le marché

» **Mercredi 16 décembre** à 16h et 17h, médiathèque
Contes de Noël, à partir de 3 ans. Gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22

» **Mardi 22 décembre** à 17h30, médiathèque
Le Noël de Petit Lion, spectacle à partir de 3 ans. Gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22

» **Mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 décembre** à 19h30, École de musique, salle Casadesus
Concert de Noël proposé par l'École de Musique, entrée libre

janvier

» **Du mardi 5 au samedi 23 janvier** aux heures d'ouverture de la médiathèque
Exposition « Grands Formats », entrée libre

» **Lundi 11 janvier** à 19h, salle Paul Bouin
Cérémonie des vœux à la population

» **Samedi 16 janvier** à 20h30, salle Paul Bouin
L'étonnant Lord Martin, magie, 15 €, Abonné 12 €, Réduit 8 € ; billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

» **Mardi 19 janvier** à 20h30, médiathèque
Conférence « Écrits vins de Nantes », gratuit, réservation obligatoire au 02 40 80 90 13

» **Samedi 23 janvier** à 17h45, médiathèque
Apéro-lecture « Cépages d'écrivains », gratuit, réservation obligatoire au 02 40 06 00 22

» **Lundi 25 janvier** à 20h30, École de musique, salle Casadesus
Concert de musiques actuelles, proposé par l'École de musique, gratuit

Tous les événements de l'agenda sont annoncés SOUS RÉSERVE des évolutions possibles liées à la crise sanitaire.

À L'AFFICHE

CIEL, MA BELLE-MÈRE !

Dimanche 15 novembre
À 18h
Salle Paul Bouin
Théâtre
15 €, 12 € ou 8 €, billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

TÉLÉTHON

Vendredi 4 et samedi 5 décembre
Programme à suivre sur www.basse-goulaine.fr

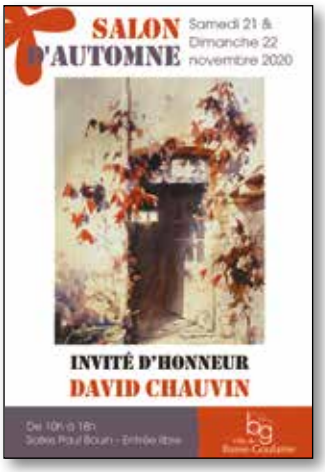

SALON D'AUTOMNE

INVITÉ D'HONNEUR : DAVID CHAUVIN

Samedi 21 et dimanche 22 novembre
De 10h à 18h
Salle Paul Bouin
Entrée libre

L'ÉTONNANT LORD MARTIN

Samedi 16 janvier
À 20h30
Salle Paul Bouin
Magie
15 €, 12 € ou 8 €, billetterie sur www.basse-goulaine.fr ou à l'accueil de la mairie

LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE RENÉ GUY CADOU

ROMAN JEUNES ADULTES

« Midnight sun »
de Stephenie Meyer
Éditions Hachette

La rencontre entre Edward Cullen et Bella Swan dans « Fascination », le premier tome de « Twilight », a donné naissance à une histoire d'amour iconique. Mais, jusqu'à présent, on n'avait pu lire que la version de Bella. Ce conte inoubliable prend, à travers le regard d'Edward, un tour nouveau et résolument sombre. Cette idylle constitue dans sa longue vie de vampire l'expérience la plus intrigante et la plus troublante qui soit …

Le roman tant attendu par tous les fans de cette saga mythique !

LIVRE-AUDIO

« Une évidence »
d'Agnès Martin-Lugand
Éditions : Lizzie

Reine mène une vie heureuse qu'elle partage entre son fils de dix-sept ans et un métier passionnant. Cette vie serait parfaite si elle n'était construite sur un mensonge qui pourrait bien faire voler son bonheur en éclats… Faut-il se délivrer du passé pour écrire l'avenir ?

Si vous avez aimé les livres précédents de cette romancière, celui-ci vous transportera.

À noter : depuis 2019, la médiathèque a élargi son offre de supports avec l'acquisition de livres-audio. Découvrez le plaisir d'écouter des livres !